

**COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL
LUNDI 12 NOVEMBRE 2018
À BELLE-ÉGLISE**

I. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Dominique TOSCANI est désigné secrétaire de séance.

II. Approbation du compte-rendu du comité syndical du 25 septembre 2018

Le compte-rendu du comité syndical du 25 septembre 2018 ne suscite aucune remarque et **est donc approuvé à l'unanimité**.

III. Validation du versement des subventions pour réalisation de tests agricoles

Mme Valérie WIBAUX vous a expliqué qu'en 2018, 2 exploitants se sont engagés dans la réalisation d'essais agricoles économes en intrants (fertilisants et produits phytosanitaires) :

- Monsieur Richard VIGNERON qui a mis en place :
 - des colzas associés à des féveroles ;
 - des couverts d'inter-cultures courtes
- Monsieur Denis MASSELIN qui a mis en place :
 - des colzas associés à des féveroles.

Les critères d'éligibilité qui ont été validés par le comité du SMEPS ont bien été respectés et le SMEPS a vérifié sur site que les cultures ont bien été mises en places.

Conformément aux engagements pris par le SMEPS auprès de ces agriculteurs, le Président vous demandera de l'autoriser à procéder au versement des subventions :

- Monsieur Richard VIGNERON → (2,98 ha de couverts d'inter-cultures + 1,75 ha de colza associés) x 70 €/ha = 331,10 € ;
- Monsieur Denis MASSELIN → (1,5 ha de colza associés) x 70 €/ha = 105 €.

Après en avoir délibéré, **le Comité Syndical approuve à l'unanimité** le versement des subventions comme détaillé ci-dessus.

IV. Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour l'animation agricole

Lors du Comité Syndical du SMEPS, il vous a été exposé qu'afin d'animer les actions de réduction des pollutions diffuses sur nos captages les plus impactés (Méru et Laboissière en Thelle) un poste avait été créé en 2016 et un contrat d'animation entre l'Agence de l'Eau et le SMEPS avait été validé pour le financement de ce poste. Ce contrat d'animation arrive à terme au 31 décembre 2018 mais une nouvelle demande peut être faite auprès de l'Agence de l'Eau dans le cadre de son nouveau programme.

Après en avoir délibéré, **le Comité Syndical autorise à l'unanimité** le Président à réaliser une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie dans le but de financer à hauteur de 50% un équivalent temps plein pour l'animation agricole.

V. Information concernant l'avancement de l'étude de Bassin d'Alimentation de Captage

Lors du Comité Syndical du SMEPS, il vous a été présenté les limites des Bassins d'Alimentation des Captages (BAC) de Méru, Ribeuville (Saint Crépin Ibouvillers) et Esches. Ceux-ci ont été définis en accord avec l'Agence de l'Eau lors d'une étude lancée en mai 2018.

Suite à un comité technique avec notamment l'Agence de l'Eau, ces délimitations de BAC ont été validées. Celles-ci vous ont été présentées lors du comité du SMEPS.

VI. Questions diverses

TOUTES LES ANNEXES SONT À TÉLÉCHARGER SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DES SABLONS